

# COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,  
T.O.E. A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris  
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52



52ème ANNEE - N°193

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 37 93  
✉ : fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

4ème trimestre 2013



Directeur de la publication:  
Jean Fabiani

Responsable de la rédaction:  
Christian Joubert

Conception :  
Josée Ricci

## EDITORIAL

## L'HONNEUR PRESIDE LE DEVOIR DE MEMOIRE



L'honneur, ce désir passionné de conserver en toutes circonstances et singulièrement les plus difficiles la considération de soi même et des autres, était historiquement bien ancré dans l'armée française.

En compulsant les archives relatives aux différentes guerres contemporaines, je me suis arrêté à ce que disait Antoine Fortuné de Brack, l'un des plus brillants cavaliers de Napoléon qui en avait parfaitement évalué le poids.

« Ce n'est pas mépriser la vie que de lui préférer l'honneur, c'est estimer l'honneur ce qu'il vaut ».

Un autre exemple me vient à l'esprit. Il me tenaille. Mais le sens de l'honneur donné président de le Devoir de Mémoire.

Le 5 juillet 1961, devant un tribunal militaire, le Commandant de Saint Marc fit un plaidoyer dont la résonance n'a, à

ce jour, jamais été éteinte.

« Depuis mon âge d'homme, Monsieur le Président, j'ai vécu pas mal d'épreuves : la Résistance, la Gestapo, Buchenwald, trois séjours en Indochine, la guerre d'Algérie, Suez et puis encore la guerre d'Algérie. En Algérie, après bien des équivoques, après bien des tâtonnements, nous avons reçu une mission claire : vaincre l'adversaire, maintenir l'intégrité du patrimoine national, y promouvoir la justice raciale, l'égalité politique. On nous a fait faire tous les métiers, oui, tous les métiers, parce que personne ne pouvait ou ne voulait les faire. Nous avons mis dans l'accomplissement de notre mission, souvent ingrate, parfois amère, toute notre foi, toute notre jeunesse, tout notre enthousiasme. Nous y avons gagné l'indifférence, l'incompréhension de beaucoup, les injures de certains. Des milliers de nos camarades sont morts en accomplissant cette mission. Des di-

zaines de milliers de musulmans se sont joints à nous comme camarades de combat, partageant nos peines, nos souffrances, nos espoirs, nos craintes. Nombreux sont ceux qui sont tombés à nos côtés. Le lien sacré du sang versé nous lie à eux pour toujours. Et puis un jour, on nous a expliqué que cette mission était changée... Et un soir, pas tellement lointain, on nous a dit qu'il fallait apprendre à envisager l'abandon possible de l'Algérie... Monsieur le Président, on peut demander beaucoup de choses à un soldat, en particulier, de mourir, c'est son métier. On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de se renier, de se parjurer ». J'appelle cela un honneur qui transcende.

Jean Fabiani  
Président de la Fédération

### Sommaire :

#### Page 1 :

- Editorial
- Les vœux du Bureau

#### Page 2 :

- Commandant Hélié Denot de Saint Marc
- Beaux textes

#### Page 3 :

- Chronique du souvenir

#### Page 4 :

- Message de la Fédération régionale 39/45, TOE AFN
- La repentance n'est pas forcément où on l'attend
- Pieds Noirs racistes? Une plainte est à venir

#### Page 5 :

- Historique du bleuet de France
- Cette histoire qui a marqué nos vies

- Les mots de l'Espérance

#### Page 6 :

- Les Opérations Extérieures

#### Page 7 :

- Ce qu'il faut savoir
- Vandalisme
- Humour... Juste pour rire

#### Page 8 :

- Un peu d'histoire

Commission paritaire  
n° 272 D 73 AC



## Joyeux Noël



NOËL est pour tous les hommes un jour privilégié où l'espoir d'un monde fraternel s'exprime dans le recueillement comme dans les réjouissances. Si d'un point de vue mystique cette fête revêt une signification particulière, elle est aussi l'occasion de nous rappeler l'affection et les liens qui nous unissent à d'autres êtres.



## Bonne Année 2014



Bon di e Bon Annu, Bon Capu d'Annu,  
Pace e Saluta per tutta l'Annu

## HOMMAGE

**COMMANDANT HELIE DENOIX DE SAINT MARC****CE QUE L'HISTOIRE RETIENDRA SUR CET ANCIEN RESISTANT, DEPORTE ET PUTSCHISTE, REHABILITE PUIS HONORE**

Avec le décès d'Hélie Denoix de Saint Marc à 91 ans, l'armée perd une de ses grandes figures. Né en 1922, Hélie de Saint Marc rejoint dès l'âge de 19 ans, la Résistance comme passeur. Désireux de lutter les armes à la main, il est arrêté en 1943 par les Allemands alors qu'il tentait de rejoindre la France Libre. Déporté à Buchenwald, il gisait dans le mouroir, lorsqu'il est libéré deux ans plus tard par les Alliés ; il sera l'un des 30 rescapés d'un convoi de 1000 déportés. « La déportation m'a appris ce que pouvait être le sens d'une vie humaine : combattre pour sauvegarder ce filet d'esprit que nous recevons en naissant et que nous rendons en mourant », expliquera-t-il dans ses mémoires.

Engagé dans la Légion Etrangère après Saint-Cyr, la guerre d'Indochine le marqua profondément : « Les combats que j'ai connus de 1950 à 1953 au Vietnam furent d'une âpreté et d'une violence que je

n'ai plus jamais retrouvées durant ma carrière militaire », écrira-t-il.

« Parfois nous avons l'impression que c'était un cauchemar et que nous allions nous réveiller », car pour ce grand militaire « la guerre est un mal absolu » même si, comme il le dira en réponse aux interrogations de l'un de ses petits fils, « il faut parfois prendre les fusils pour faire taire les fusils ».

L'Indochine, l'expédition de Suez, l'Algérie : trois tragédies à l'origine d'un hiatus grandissant entre l'armée et le pouvoir politique légal. Commandant par intérim du 1<sup>er</sup> Régiment étranger de parachutistes, Hélie Denoix de Saint Marc entre ainsi en rébellion le 21 avril 1961, lorsqu'il accepte de suivre, derrière le général Maurice Challe, les putschistes d'Alger « Avant de nous juger, j'aimerais que les jeunes générations sachent par quelles angoisses nous sommes passés lorsque nous avons compris que, dans le conflit algérien, le Général de Gaulle utilisait comme des armes courantes, le mensonge, la duplicité et le cynisme » se justifiera-t-il. L'homme était, il est vrai, revenu d'Indochine avec une « blessure » profonde : l'ordre d'abandonner les vietnamiens anticommunistes, notamment ses camarades de combat. Pas question pour lui cette fois d'abandonner les musulmans partisans de l'Algérie Française. Une décision qu'il assumera pleinement en homme debout, devant le Haut Tribunal Militaire, le 5 juin 1961.

Dégradé et emprisonné, Hélie de Saint Marc racontera qu'il a « compris en prison ce que pouvait être la vocation monastique, il s'agit d'expériences similaires même si bien entendu le moine choisit sa condition ».

L'ancien militaire sera ensuite progressivement réhabilité, puis honoré : gracié par Charles de Gaulle en 1966, rétabli dans ses droits civils et militaires par Valéry Giscard d'Estaing en 1978, élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur par Jacques Chirac en 2002, puis de Grand Croix de la Légion d'Honneur par Nicolas Sarkozy en 2011.

Entré dans le privé après sa libération de prison, Hélie de Saint Marc a confié dans le journal « la Croix » qu'il serait devenu soldat de fortune s'il n'avait pas été marié et père de famille.

Il consacrera la fin de sa vie à promouvoir auprès de la jeunesse, les valeurs de fidélité, d'honneur, d'idéal et de courage - sans rien renier, avec humilité et honneur, du choix controversé qui brisa son destin militaire.

*Laurent de Boissieu  
(Journal « La Croix »)*

**BEAUX TEXTES****...Nous restâmes fidèles**

« Et nous les petits, les obscurs, les sans grades...

Nous qui marchions toujours et jamais n'avancions...

Nous qui par tous les temps n'avons cessé d'aller,

Suant sans avoir peur, grelottant sans trembler...

Nous qui marchant et nous battant à jeun

Ne cessions de marcher que pour nous battre

Et de nous battre pour marcher...

C'est nous qui cependant lui restâmes fidèles ! »

*Edmond Rostand*

« Il n'est de richesse que d'hommes. »

*Jean Bodin*

## LE GENERAL PIERRE LELONG

(Par le colonel René Colombani)



Il ya quarante ans, en Corse, le 22 mai 1947, disparaissait prématurément à l'âge de 56 ans, dans un accident de jeep, Pierre Lelong (\*), général de brigade de l'Infanterie Coloniale, grand officier de la Légion d'Honneur, commandant la subdivision

militaire d'Ajaccio.

Qui était Lelong ? la réponse est donnée, en décembre 1970, par le général Jean Charbonneau, des Troupes de Marine, président de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, qui dans « L'Ancre d'Or-Bazilles » (n°121) intitulait son article : « Un marsouin d'épopée : le général Lelong ». « Est-ce bien notre Lelong ? » demande le général Valluy, Inspecteur des Troupes Coloniales, en apprenant sa mort. « Si le général Lelong était tombé au feu, aucun n'eût douté que ce fut le nôtre, mais dans un accident d'automobile ? Est-ce possible ? » Car, du grade de sous-lieutenant à celui de général de brigade, Pierre Lelong devait s'exposer et s'illustrer sur une vingtaine de théâtres d'opérations.

Sortit de Saint-Cyr en décembre 1913 (promotion des Marie-Louise) il est sous-lieutenant au 6<sup>ème</sup> R.I.C. à Lyon quand intervient (juillet 1914) son premier départ colonial à destination de Madagascar. La nouvelle de la déclaration de la guerre est connue durant la traversée. Aussi, dès le débarquement dans la Grande Ile Malgache, demande-t-il avec insistance à repartir en métropole pour se battre. Contre toute logique, il obtient satisfaction.

De retour à Marseille, il est affecté au 22<sup>ème</sup> R.I.C., le régiment colonial du lieu, qu'il rejoint immédiatement. Le 1<sup>er</sup> septembre, il est au front. Le 7 septembre, en pleine bataille de la Marne, il est blessé d'une balle dans la cuisse.

A peine guéri, début novembre, il remonte en ligne. Le 24 février 1915, en Champagne, au « fortin de Beauséjour », il est blessé de nouveau et fait prisonnier. Le texte d'une citation relate ainsi sa conduite : « A infligé les plus grandes pertes à l'ennemi avec une section de mitrailleuses placées dans le fortin allemand conquis. A contribué à repousser six contre-attaques ; est retourné au feu et lors de la septième contre-attaque, voyant la situation perdue, dit à ses hommes : « Je vais vous montrer comment meurt un officier français ». Il se précipite, revolver au poing sur les Allemands qui se ruaient en avant, en abat plusieurs et tombe percé de coups ».

Il sera prisonnier jusqu'au 3 décembre 1918, malgré six tentatives d'évasion (dont certaines, particulièrement audacieuses, lui valurent des aventures extraordinaires) qui aboutirent à le faire changer plusieurs fois de camps et de région. Au fort 9, spécialement organisé et gardé, où les Allemands mettaient les officiers récalcitrants, il se trouve, au milieu d'autres prisonniers moins célèbres, en compagnie des futurs généraux de Gaulle, Catroux, Borgnis Desbordes.

Dès sa libération, il part en Chine (janvier 1919) et rejoint en Sibérie la mission du général Janin. L'on raconte comment il est arrivé un jour à Omsk, à demi-gelé sur une locomotive dont il avait obligé le mécanicien (le pistolet à la main) à

le conduire, lui et le prisonnier qu'il escortait, sur des centaines de kilomètres, dans le froid affreux de l'hiver.

Entre 1920 et 1938, Lelong ne fait généralement que de brefs séjours en métropole : Par contre, on le voit en A.O.F. (1921-25 et 1931-33) tant au Sénégal qu'au Dahomey et au Niger de N'Guigmi, à Madagascar (1936-38), et là où l'on se bat, au Maroc (1928-30) et, par deux fois, au Levant (1920-22 et 1926-27) notamment avec le célèbre 11<sup>ème</sup> Bataillon du 17<sup>ème</sup> Sénégalais.

Une exception à la règle : durant trois années, il demeure dans l'hexagone, lieutenant-colonel au 51<sup>ème</sup> R.M.I.C. à Carcassonne, puis au 41<sup>ème</sup> Régiment de Mitrailleurs d'Infanterie Coloniale, à Toul, puis à Puttlinge, sur la ligne Maginot.

A la mobilisation de septembre 1939, il commande à Dreux le 6<sup>ème</sup> R.I.C., régiment de formation, qu'il mène au feu et aguerrit sur le front nord-est durant les mois d'hiver. En mai 1940, son 6<sup>ème</sup> R.I.C., transformé en 6<sup>ème</sup> R.I.C.M.S. (avec l'arrivée de trois bataillons sénégalais, à la mi-avril) est engagé dans les Ardennes, au sein de la 6<sup>ème</sup> D.I.C.

Lelong, colonel depuis le 25 mars, est au milieu de ses compagnies sur la ligne de feu, là où doit se manifester la présence et l'action du chef, dans un combat inégal où la valeur et le courage des hommes doit compenser l'infériorité et l'insuffisance des matériels.

Le général Borgnis Desbordes (son compagnon de captivité de 1915 à 1918 et depuis lors son ami) inspecteur des Troupes Coloniales (1952-1955), a écrit de lui à ce propos : « Comme toujours et partout, il se distingua par sa bravoure et conquit le cœur des hommes. Mais la jeunesse persistante de son cœur comme de son corps et de son caractère avait conservé à ce colonel un allant et un entrain de sous-lieutenant. Son originalité et sa fantaisie lui créèrent des ennemis dans le commandement. Ah ! Certes il n'était pas conformiste. Et d'aucuns ne comprirent pas que l'on pouvait être un chef, un chef de guerre lucide et obéi, sans être grave et sinistre. On alla jusqu'à lui reprocher d'être trop brave ».

Le 28 mai 1940, après douze jours de durs et glorieux combats, « évacué sanitaire sur ordre », il quitte à regret un régiment qui le regrette, pour prendre la tête du 487<sup>ème</sup> Régiment de Pionniers Coloniaux, avec lequel il fait front durant la retraite, mousqueton à la main et toujours à l'arrière-garde.

Commandant le camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) de juillet à novembre 1940, il y organise le camouflage des armes qu'il devrait officiellement remettre aux commissions allemandes d'Armistice. Mais il ne peut tenir longtemps dans une telle situation et se fait mettre en congé d'armistice.

Redevenu civil, il mène à Marseille, durant l'hiver 1940-1941, des activités clandestines de résistance. La prudence et la discrétion n'étant hélas ! pas ses caractéristiques majeures, il est très vite suspecté et doit fuir l'hexagone.

En Afrique du Nord, avec le colonel Van Hecke (qui sera l'un des conjurés du « groupe des 5 ») début novembre 1942, pour le débarquement américain, il dirige d'abord l'Ecole des cadres des Chantiers de Jeunesse (Fort-de-l'Eau), puis est envoyé au Maroc pour la coordination des mouvements de résistance. Surveillé par la poli-

ce de Vichy, sa position devient intenable en juillet 1942. Van Hecke l'oblige alors à partir pour Londres, via Gibraltar qu'il atteint le 8 août. Après une rapide mission par avion à Madagascar où il rallie au général de Gaulle nombre d'hésitants, parce qu'il est Lelong et qu'on croit en lui, le chef de la France Libre l'affecte à la 1<sup>ère</sup> Brigade Française Libre alors à Gambut, en Libye (février 1943). Il en prend le commandement en mars, succédant au général Koenig qui, lui, devient commandant de la Division (1<sup>er</sup> D.F.L.). Général de brigade le 25 mars, Lelong termine la campagne de Tunisie en recevant la capitulation de 23 000 Allemands et Italiens, belle revanche, pour lui, de juin 1940.

En septembre 1943, malgré son désir de poursuivre le combat en Europe et ses pressantes démarches pour cela, le général de brigade Pierre Lelong est nommé par le général de Gaulle, commandant supérieur des troupes de Madagascar avec mission particulière de mettre sur pied une brigade pour l'Extrême Orient. C'est ainsi que, loin des champs de bataille, il voit venir la fin de la guerre.

De retour en métropole en avril 1945, il devient, en mai 1946, commandant de la subdivision militaire de Corse. Le 22 mai 1947, un an plus tard, celui qui avait tant de fois défié la mort, succombait stupidement dans un accident de la route.

Figure de légende, héros de multiples combats et d'aventures extraordinaires, sous tous les cieux du monde, le général Pierre Lelong était un chef attachant qui savait gagner le cœur et l'estime de ses hommes et entraîner leur adhésion.

Il fut mon premier colonel, à ma sortie de Saint-Cyr, en avril 1940, au 6<sup>ème</sup> R.I.C.M.S. je revois non sans émotion, son visage à la fois doux et déterminé, encadré d'une barbe noire, et sa fine silhouette se déplaçant entre les points d'appui, à la lisière nord des bois de Sommauthe (25 km sud de Sedan), le 17 mai après-midi, au plus fort du combat.

Je l'ai retrouvé fin août 1940, au camp de Rivesaltes au terme de mon évasion, toujours inflexible, n'acceptant pas la défaite, rusant avec l'Allemand vainqueur.

C'est lui, enfin, qui à Marseille, au début de l'année 1941, me donna mission de récupérer le drapeau du 6<sup>ème</sup>, enterré en Lorraine le 21 juin 1940.

Lors de sa tragique disparition, le général de Gaulle devait écrire de lui, en guise d'épithète : « Le glorieux général Lelong, était le courage et la droiture personnifiés. Il avait, dans les dures épreuves de notre commune captivité, il y a trente ans, été un brave et bon compagnon. Il le fut encore dans le drame de ces dernières années ».

« La Coloniale » s'honore d'avoir eu, dans ses rangs, de tels hommes. Encore faut-il que leurs hauts faits, qui ont valeur d'exemple, ne soient pas méconnus des générations nouvelles !

Marsouin et Bigor d'aujourd'hui, souviens-toi de tes Anciens !

Général Deschenes  
(Article rédigé en 1987)

(\*) Un buste du général Lelong se trouve à l'entrée de la Citadelle Miollis à Ajaccio

**TOE ET AFN, A LA MEMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGERIE ET DES  
COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE**

**LU PAR CHRISTIAN JOUBERT PRESIDENT-ADJOINT**



Quarante ans après la fin des hostilités en Afrique du Nord, fut enfin inauguré par le Président de la République, le 5 décembre 2002, le Mémorial du quai Branly à Paris, dédié à la mémoire des morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Pourquoi le 5 décembre ? La République rend un hommage solennel aux combattants morts en Algérie.

C'est parce que la Mémoire s'inscrit dans un récit. Elle est du domaine du vécu, de l'émotion et même parfois de l'absolu ou du sacré.

L'Histoire, quant à elle, est une recherche rationnelle de la vérité. Elle doit viser l'objectivité et évacuer toute subjectivité.

Aujourd'hui, devant leurs frères d'armes,

rassemblés et émus, la République honore officiellement la mémoire de ces hommes courageux tombés au champ d'honneur en servant loyalement et dignement la France. La République leur rend un hommage solennel.

En cette journée nationale, nous pensons au lourd tribut (25 000 morts) consenti en Algérie par l'Armée française qui comprenait de nombreux militaires de carrière, des volontaires, des appelés. Cette armée, à laquelle étaient greffés les membres des forces de l'ordre et les Harkis dont l'ampleur des Actes d'extermination à leur encontre, après les accords du cessez le feu, a fait agir des officiers qui ont sauvé leurs hommes restés fidèles à la France, malgré les directives officielles : Cette armée-là était celle de la France aux valeurs incontestables et immuables.

N'oublions pas que des dizaines de milliers de harkis furent désarmés et abandonnés par l'Armée Française, puis massacrés par le

FLN.

Comment ne pas penser à la multitude des blessés aux meurtrissures encore voyantes. Comment ne pas penser à la multitude des familles aux souffrances incommensurables.

Comment ne pas penser aussi aux larmes de plus d'un million de Français d'Algérie qui durent quitter leur terre natale.

Osons espérer que les jeunes s'inspirent des leçons du passé pour construire un monde meilleurs, un monde solidaire et plus humain. Le 5 décembre 2002, le Président de la République déclarait : « ils occupent enfin, comme leurs aînés de 1914 ou 1940, la place qui leur revient dans la Mémoire de notre Patrie ».

Honneur aux combattants de la guerre d'Algérie !

Honneur aux combattants morts pour la France !

**Ajaccio le 5 décembre 2013  
(Mémorial Corse -AFN)**

**LA REPENTANCE**

**N'EST PAS FORCEMENT OU ON L'ATTEND !...**

J'étais à Grenoble dimanche 11 novembre, dernier jour d'une émouvante et magnifique expo sur la déportation de 1962, organisée par l'Amicale des Réfugiés. Dans cette ville très particulière, qui compte une présence maghrébine importante, les visites « en nombre » de familles algériennes étaient quotidiennes depuis le début des vacances scolaires de la Toussaint (+ de 150 tableaux exposés). Un responsable de l'expo, que je connais bien, m'a fait lire un texte écrit depuis quelques jours par un Algérien sur le Livre d'or. Je dois avouer que j'en avais, moi aussi, les larmes aux yeux en lisant le texte suivant : « Vous les Pieds-noirs que nous avons chassés de votre terre natale, nous

*avons bien compris que vous aimiez l'Algérie plus que nous, parce que vous l'aviez « enfantée » dans la douleur et élevée avec courage et dans le sacrifice... Le peuple algérien d'après 1962 n'arrivera jamais à faire quelque chose de ce pays car, pour la grande majorité, ils l'ont trouvé comme un beau jouet laissé à des enfants gâtés...*

*Le jouet est cassé depuis longtemps et les dirigeants qui ont accaparé le pouvoir ont été incapables de stimuler le peuple pour lui faire aimer son pays. Au contraire, ils n'ont rien fait pour dissuader, retenir tous ceux qui l'ont fui. Ils ont même exigé plus de visas et de conditions d'accueil des pays étrangers. Ils ont passé leur temps et leur énergie à ali-*

*menter les rancunes et la haine envers vous, les Pieds-Noirs, et la France, pour faire diversion de leur incompétence. Alors, nous aussi, nous sommes partis, ne voulant pas que nos enfants coulent avec ce bateau à la dérive. Pardonnez-nous d'avoir découvert trop tard combien vous alliez nous manquer et surtout manquer à l'Algérie. Merci de cette magnifique exposition qui montre à la ville de Grenoble, ce que nous avons été capables de faire ensemble, dans ce pays jusqu'en 1962 ».*

**Signé : « illisible », enfant du bled  
né en 1959, professeur  
d'enseignement secondaire**

**« PIEDS-NOIRS RACISTES ? »  
UNE PLAINTE A VENIR**

Président du Cercle algérieniste, la première association de pieds-noirs, Thierry Rolando va déposer une plainte auprès du procureur de Paris pour « provocation à la haine et à la discrimination en raison de l'origine » contre le politologue **Thomas Guénolé**. Interrogé le 13 juin sur France Inter, celui-ci

avait en effet déclaré : « C'est un fait que, culturellement, le racisme est plus développé dans le sud de la France. Cela s'explique en partie [...] par le fait qu'il y a une très forte communauté pieds-noirs ». « Je constate qu'aucune association de défense des droits de l'homme ne s'est offusquée alors

même que ces propos reviennent à dire que les pieds-noirs sont génétiquement racistes », affirme Rolando. Son avocat, **David Dassa-Le Deist**, est un spécialiste des droits pénal et de la presse.

**Valeurs Actuelles-novembre 2013**

« Si l'on préfère la vie à la mort on doit préférer la civilisation à la barbarie. L'islamisme est le culte le plus immobile et le plus obstiné, il faut bien que les peuples qui le professent périssent s'ils ne changent de culte. »

**(Alfred de Vigny/1797-1863)**

**TOE ET AFN, A LA MEMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGERIE ET DES  
COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE**

**LU PAR CHRISTIAN JOUBERT PRESIDENT-ADJOINT**



Quarante ans après la fin des hostilités en Afrique du Nord, fut enfin inauguré par le Président de la République, le 5 décembre 2002, le Mémorial du quai Branly à Paris, dédié à la mémoire des morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Pourquoi le 5 décembre ? La République rend un hommage solennel aux combattants morts en Algérie.

C'est parce que la Mémoire s'inscrit dans un récit. Elle est du domaine du vécu, de l'émotion et même parfois de l'absolu ou du sacré.

L'Histoire, quant à elle, est une recherche rationnelle de la vérité. Elle doit viser l'objectivité et évacuer toute subjectivité.

Aujourd'hui, devant leurs frères d'armes,

rassemblés et émus, la République honore officiellement la mémoire de ces hommes courageux tombés au champ d'honneur en servant loyalement et dignement la France. La République leur rend un hommage solennel.

En cette journée nationale, nous pensons au lourd tribut (25 000 morts) consenti en Algérie par l'Armée française qui comprenait de nombreux militaires de carrière, des volontaires, des appelés. Cette armée, à laquelle étaient greffés les membres des forces de l'ordre et les Harkis dont l'ampleur des Actes d'extermination à leur encontre, après les accords du cessez le feu, a fait agir des officiers qui ont sauvé leurs hommes restés fidèles à la France, malgré les directives officielles : Cette armée-là était celle de la France aux valeurs incontestables et immuables.

N'oublions pas que des dizaines de milliers de harkis furent désarmés et abandonnés par l'Armée Française, puis massacrés par le

FLN.

Comment ne pas penser à la multitude des blessés aux meurtrissures encore voyantes. Comment ne pas penser à la multitude des familles aux souffrances incommensurables.

Comment ne pas penser aussi aux larmes de plus d'un million de Français d'Algérie qui durent quitter leur terre natale.

Osons espérer que les jeunes s'inspirent des leçons du passé pour construire un monde meilleurs, un monde solidaire et plus humain. Le 5 décembre 2002, le Président de la République déclarait : « ils occupent enfin, comme leurs aînés de 1914 ou 1940, la place qui leur revient dans la Mémoire de notre Patrie ».

Honneur aux combattants de la guerre d'Algérie !

Honneur aux combattants morts pour la France !

**Ajaccio le 5 décembre 2013  
(Mémorial Corse -AFN)**

**LA REPENTANCE**

**N'EST PAS FORCEMENT OU ON L'ATTEND !...**

J'étais à Grenoble dimanche 11 novembre, dernier jour d'une émouvante et magnifique expo sur la déportation de 1962, organisée par l'Amicale des Réfugiés. Dans cette ville très particulière, qui compte une présence maghrébine importante, les visites « en nombre » de familles algériennes étaient quotidiennes depuis le début des vacances scolaires de la Toussaint (+ de 150 tableaux exposés). Un responsable de l'expo, que je connais bien, m'a fait lire un texte écrit depuis quelques jours par un Algérien sur le Livre d'or. Je dois avouer que j'en avais, moi aussi, les larmes aux yeux en lisant le texte suivant : « Vous les Pieds-noirs que nous avons chassés de votre terre natale, nous

*avons bien compris que vous aimiez l'Algérie plus que nous, parce que vous l'aviez « enfantée » dans la douleur et élevée avec courage et dans le sacrifice... Le peuple algérien d'après 1962 n'arrivera jamais à faire quelque chose de ce pays car, pour la grande majorité, ils l'ont trouvé comme un beau jouet laissé à des enfants gâtés...*

*Le jouet est cassé depuis longtemps et les dirigeants qui ont accaparé le pouvoir ont été incapables de stimuler le peuple pour lui faire aimer son pays. Au contraire, ils n'ont rien fait pour dissuader, retenir tous ceux qui l'ont fui. Ils ont même exigé plus de visas et de conditions d'accueil des pays étrangers. Ils ont passé leur temps et leur énergie à ali-*

*menter les rancunes et la haine envers vous, les Pieds-Noirs, et la France, pour faire diversion de leur incompétence. Alors, nous aussi, nous sommes partis, ne voulant pas que nos enfants coulent avec ce bateau à la dérive. Pardonnez-nous d'avoir découvert trop tard combien vous alliez nous manquer et surtout manquer à l'Algérie. Merci de cette magnifique exposition qui montre à la ville de Grenoble, ce que nous avons été capables de faire ensemble, dans ce pays jusqu'en 1962 ».*

**Signé : « illisible », enfant du bled  
né en 1959, professeur  
d'enseignement secondaire**

**« PIEDS-NOIRS RACISTES ? »  
UNE PLAINTE A VENIR**

Président du Cercle algérieniste, la première association de pieds-noirs, Thierry Rolando va déposer une plainte auprès du procureur de Paris pour « provocation à la haine et à la discrimination en raison de l'origine » contre le politologue **Thomas Guénolé**. Interrogé le 13 juin sur France Inter, celui-ci

avait en effet déclaré : « C'est un fait que, culturellement, le racisme est plus développé dans le sud de la France. Cela s'explique en partie [...] par le fait qu'il y a une très forte communauté pieds-noirs ». « Je constate qu'aucune association de défense des droits de l'homme ne s'est offusquée alors

même que ces propos reviennent à dire que les pieds-noirs sont génétiquement racistes », affirme Rolando. Son avocat, **David Dassa-Le Deist**, est un spécialiste des droits pénal et de la presse.

**Valeurs Actuelles-novembre 2013**

« Si l'on préfère la vie à la mort on doit préférer la civilisation à la barbarie. L'islamisme est le culte le plus immobile et le plus obstiné, il faut bien que les peuples qui le professent périssent s'ils ne changent de culte. »

**(Alfred de Vigny/1797-1863)**

Par Jean Leclia, Secrétaire Général de la Fédération

En 1918, la GRANDE GUERRE laisse derrière elle plus de 20 millions de blessés et invalides.

Pour faire face à ce drame humain, l'état crée l'office National des Mutilés et Réformés de la guerre et

ce, dès 1916, puis, l'Office National des pupilles de la Nation et enfin l'Office National du Combattant. Ces organismes sont créés pour prendre en charge les réparations, la rééducation professionnelle et la solidarité en faveur des victimes de cette sale guerre.

Conjointement et en partenariat avec les administrations du monde combattant pour mieux défendre les associations du monde combattant pour mieux défendre leurs droits, secourir et soutenir socialement leurs membres.

C'est dans ce contexte que le BLEUET de France voit le jour à l'institution Nationale des Invalides et ce, à l'initiative de deux femmes infirmières qu'il faut citer : Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhart. Elles créent un atelier pour les pensionnaires des invalides où ils confectionnaient des fleurs de bleuets en tissu pour subvenir, en les vendant à leurs besoins. Fleur sauvage, le bleuets incarne le symbole National du souvenir.

La première vente publique s'est effectuée le 11 novembre 1934. 128000 fleurs seront vendues.

Au regard de cette réussite, l'état dès 1935, décide de la vente officielle du bleuets chaque 11 novembre, puis, après la seconde guerre mondiale il décide d'un deuxième jour de collecte le 8 mai. C'est en 1991 que l'ONACVG prend en charge la gestion de cette œuvre qui devient une œuvre caritative.

La répartition des fonds collectés se situe de la

manière suivante :

Sur 100 euros, 58 reviennent aux ressortissants de l'ONAC, 25 vont aux manifestations de mémoire,

17 vont à l'organisme des collectes, tout ceci contrôlé par une commission paritaire sous l'égide de la Cours des Comptes.

Concrètement, les fonds récoltés sont destinés :

-Aux aides financières

-Au maintien à domicile, (rester chez soi lorsque l'on est handicapé est un vrai bonheur) avec aide ménagère, prestation de garde, de soins à domicile, télé surveillance

-Améliorer les conditions de séjour dans les maisons de retraite

-Aider les enfants pupilles de la nation dans leurs études et la vie quotidienne

-Enfin, à présent se greffent les combattants des conflits extérieurs (OPEX).

## CETTE HISTOIRE QUI A MARQUE NOS VIES...

En février 1945, la seconde guerre mondiale n'est pas encore terminée que déjà les trois « Grands » se retrouvent à Yalta, au bord de la Mer Noire pour coordonner leur action politique et militaire et préparer l'après-guerre. Roosevelt, Churchill et Staline veulent tout d'abord finir la guerre puis rétablir l'ordre, reconstruire les économies nationales et créer des institutions démocratiques en Europe. A cette conférence, un grand absent : De Gaulle, qui n'est pas invité et qui voit dans les décisions de Yalta un véritable partage du monde. En réalité la guerre semble tourner à l'avantage des Soviétiques qui sont à 70 km de Berlin, et occupent toute l'Europe Centrale et Orientale. Les Anglo-

Saxons, eux, bloqués sur le Rhin, peinent à terminer la guerre du Pacifique. Yalta apparaît donc plutôt comme une tentative de limiter des ambitions rivales, en particulier, celles de Staline. Dans la Déclaration sur l'Europe libérée, les Grands rappellent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais se donnent un droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU. Et si les décisions concernant l'Allemagne sont relativement claires – démilitarisation et division en quatre zones d'occupation dont une à la France – les discussions concernant la Pologne sont bien plus âpres. Le flou de ces accords laisse la porte ouverte à toutes les ambitions, et Staline en profitera largement ! Toujours est

-il qu'à la suite de cette conférence et de celles qui on suivi, de nouveaux équilibres planétaires s'établissent. L'Europe et le Japon sont très affaiblis, les Etats-Unis et l'URSS sont les grands vainqueurs. Les Etats-Unis détiennent les 2/3 des stocks d'or mondiaux et possèdent la bombe atomique tandis que l'URSS occupe la moitié de l'Europe et bénéficie d'un immense prestige. De sorte que le 5 mars 1946, Churchill dans un discours resté fameux, peut dénoncer le rideau de fer qui désormais divise l'Europe, pendant que le monde entre dans la bipolarisation, caractéristique de la Guerre froide.

Anonyme

## LES MOTS DE L'ESPERANCE

Lorsque je lis, cela m'apporte une substance, ce qui me permet d'enrichir ma vie, ma réflexion, de ressentir une émotion.

Mes propres sources de bonheur ? L'amour, l'amitié, le temps de lire, de me dévouer.

Je pourrai avoir des milliards d'euros en poche, l'estime de milliards de personnes, cela n'y changerait rien ! Pour moi, un grand bonheur est fait de petits riens.

Le bonheur n'est pas de tout avoir mais d'apprécier réellement ce que l'on a, en sachant que tout est fragile et provisoire. Plus on a conscience de la vulnérabilité des êtres, plus on a conscience de la précarité des choses, plus on intensifie son existence. Savoir que l'on va perdre des êtres chers, des choses précieuses, ne doit pas nous en faire perdre le goût, au contraire, le relever, pour en profiter, le partager.

Ne jamais penser à la mort, à la maladie, aux échecs, nous rend plus démunis face aux aléas

de la vie... jamais plus sages.

Nous devons méditer sur notre essentielle fragilité, sinon notre bonheur est illusoire.

J'ai l'humilité de reconnaître que le mystère de la condition humaine demeure, parmi d'autres mystères. Mais ce qu'il y a de beau dans un mystère, c'est le secret qu'il contient et non la vérité qu'il cache, une façon de dire que j'accepte totalement cette vie bornée par une naissance et par une mort, qui suscitera beaucoup plus de questions que de réponses.

Mon existence a un sens. Je ne veux surtout pas transformer cette confiance absolue que j'appelle la foi, en savoir.

Je ne sais pas plus de choses, j'ai foi en plus de choses. La foi est un sentiment fort, puissant. Ce n'est pas un savoir. Je crois qu'il est très important de le dire à notre époque, dans cette société où des fanatiques transforment un sentiment en savoir, des hypothèses en certitudes, adoptent en conséquence des attitudes

guerrières, mortifères.

Dieu, pour moi, est le centre des mystères !

Un jour, j'eus avec André -un ami de très longue date, un intellectuel avéré- une conversation très riche en enseignement. Je me suis aperçu que nous étions frères en l'ignorance. A la question : Dieu existe-t-il ? André comme moi répond : « Je ne sais pas ! » Lui, athée, ajoute : « Je crois que non ! »

Moi, Croyant, j'avance : « je crois que oui ! »

Au quotidien, je vis des situations avec confiance et espoir, lui, avec plus de douleurs ; Il vit l'instant, sans plus.

J'aime beaucoup cette phrase de Nietzsche : « Le jour est plus profond que le jour ne l'imagine ». La vie est plus riche, plus complexe que ce que nous croyons.

Une personne mauvaise peut accomplir une action remarquable. L'obscurité peut faire place à la lumière, à la grâce.

Jean Fabiani

## MALI

OPERATION HYDRE SUR  
LA BOUCLE DU NIGER

Une opération conjointe, menée par plusieurs centaines de militaires appartenant aux forces armées maliennes, à la Minusma et à Serval et baptisé Hydre, a débuté de part et d'autre de la boucle du Niger. Son objectif est de maintenir la pression sur les mouvements terroristes, afin d'éviter leur résurgence. A quelque semaines des élections législatives, cette opération, au même titre que celles qui sont régulièrement menées, participe à la stabilisation du pays. Par ailleurs, à la même date, une compagnie du 126<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en provenance du Tchad s'est déployée à Kidal pour une opération de reconnaissance entre cette ville et Anefis. Cette manœuvre a permis d'entretenir le contact avec la population et d'approfondir la connaissance de la zone d'action. Fin octobre, moins de 30 000 militaires français étaient présents sur le sol malien, poursuivant une mission de sécurisation des prochaines élections législatives, tout en appuyant le transfert à la Minusma.

## TCHAD

## EXERCICE DE LARGAGE



Le 1<sup>er</sup> régiment du train parachutiste, qui arme le détachement de transit aérien de la force Epervier, a effectué un exercice de livraison par air, capacité opérationnelle très technique. La manœuvre s'est déroulée sur la zone fortement ventée du Rocher des éléphants, au Tchad. Les militaires du 1<sup>er</sup> RTP ont conditionné et embarqué 4 colis de 180 kilos dans un Hercules avant de les larguer avec succès à 100 mètres d'altitude sur l'aire de mise à terre. Spécialiste de la livraison par air, le 1<sup>er</sup> RTP facilite le ravitaillement des unités isolées ou éloignées. Les militaires de la force Epervier assurent deux missions permanentes : ils garantissent la sécurité des ressortissants français du Tchad et soutiennent les forces armées et de sécurité tchadiennes.

EXERCICE DE DESSERREMENT  
DE DEUX RAFALE

Afin de permettre aux pilotes de se familiariser avec les différentes plateformes aéropor-tuaires de la région, deux équipages de Rafale de la force Epervier ont effectué un exercice

de desserrement à Faya-Largeau à plus de 1 000 km au nord de N'Djamena. C'était une première pour les Rafale, arrivés sur le théâtre au mois de mars dernier. Cette manœuvre, qui entre dans le cadre de la mission de maintien en condition opérationnelle, consiste à déployer les moyens de l'escadron de chasse sur un autre site. Les deux avions étaient accompagnés d'un C-130 transportant des commandos de l'air et une dizaine de mécaniciens. Le détachement de la force Epervier en poste isolé à Faya-Largeau a quant à lui préparé la piste pour l'atterrissage du C-130 et des Rafale et assuré le ravitaillement au sol en carburant.

## GOLFE PERSIQUE

## L'ACONIT VISITE DEUX NAVIRES

Engagée au sein de la Task Force 150, force navale de l'opération de contre-terrorisme Enduring Freedom, l'Aconit a réalisé deux « approach and visit » auprès de bateaux de pêche iraniens au large du Bahreïn. A l'aide d'une embarcation rapide, l'équipe de visite de la frégate a établi le contact avec un premier bateau, dont l'équipage a demandé une aide médicale aux forces françaises. Le médecin du bord a alors prodigué des soins dentaires. Un deuxième navire a ensuite été approché. Les deux équipages iraniens ont été informés de l'action de la force navale dans la zone. L'une des missions de l'Aconit est d'assurer la protection des bâtiments marchands tout en collectant des informations sur de possibles trafics. Depuis 2001, la France participe à la lutte contre le terrorisme dans une zone maritime située entre la corne d'Afrique et le golfe arabo-persique.

## LIBAN

RELEVÉ DE LA FCR A BORD  
DU TONNERRE

Le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Tonnerre a appareillé en direction du Liban avec à son bord près de 600 militaires. Appartenant au régiment d'infanterie chars de marine et au 92<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, ils sont désignés pour relever le mandat XIX de l'opération Daman et poursuivre la mission des forces françaises au Liban. Cette dernière s'inscrit au sein de la Force Commander Reserve (FCR) de la Finul. Ce détachement confère à la force internationale une capacité de dissuasion, de réaction et de coercition. Souple et réactive, elle constitue une véritable force décisive au service de la paix au Sud-Liban. La FCR entretient parallèlement une coopération étroite avec les forces armées libanaises, réalisant des patrouilles communes et des exercices conjoints.

## SAHEL

LE CHEF D'ETAT-MAJOR  
DES ARMEES EN VISITE

L'amiral Guillaud, chef d'Etat-major des armées, a effectué une tournée au Sahel, se rendant au Mali, au Niger et au Tchad. A Bamako, il a été accueilli par le général de division

Foucaud qui lui a détaillé l'ensemble des opérations en cours. Il a rencontré le président malien et le chef d'Etat-major. Passant la nuit avec les troupes à Gao, il leur a rappelé la mission, en cours de stabilisation, qui repose sur la désorganisation et la neutralisation des réseaux terroristes.

## KOSOVO

VISITE DE L'INSPECTION  
DES ARMEES

Une délégation de l'inspection des armées conduite par le général Pinel, adjoint au général inspecteur des armées, s'est rendue au Kosovo pour contrôler le contingent français de la KFOR armé par 320 militaires. Lors de sa visite, le général Pinel s'est entretenu avec les soldats français et différentes autorités. La KFOR participe au maintien de la sécurité en coopération avec la mission des Nations unies au Kosovo et celle de l'Union européenne.

## SENEGAL

OPERATION DE SAUVETAGE  
POUR UN ATLANTIQUE 2

Un avion de patrouille Atlantique 2 de la flottille 21F appartenant aux Eléments français au Sénégal a été envoyé au large de Dakar pour venir en aide à un bateau de pêche espagnol en grande difficulté. L'aéronef a guidé les navires de pêche et de commerce présents dans la zone et donc susceptibles de récupérer les naufragés. Le pilote a demandé à l'un d'eux, l'Explorer 3, de prendre en charge l'équipage espagnol regroupé dans des canots de survie. Le bâtiment en difficulté a coulé mais ses onze marins sont sains et saufs.

## COTE D'IVOIRE

FORMATION DE SOLDATS  
LOCAUX

Durant l'été, les Français de la force Licorne, déployée dans le cadre de l'accompagnement de la réforme de l'armée ivoirienne, ont poursuivi leur mission de formation des troupes de ce pays africain au cours de stages et de détachements d'instruction opérationnelle. Au menu, instruction de tir au combat, maniement des armes, topographie, course d'orientation, ou encore, apprentissage technique de la gestion d'une armurerie. Depuis le mois de janvier, près de 1 000 soldats ivoiriens ont bénéficié de ces instructions. En marge des périodes de formation, les militaires de Licorne interviennent ponctuellement au profit de missions de dépollution, de destruction de munitions ainsi que de protection des ressortissants français.

Armées d'aujourd'hui  
(Octobre et novembre 2013)

## **L'AIDE MEDICALE DE L'ETAT (A.M.E.) A BOUT DE SOUFFLE**

Claude Goasguen député, dénonce un emballement de dépenses et appelle à revoir la philosophie même de l'aide médicale de l'Etat. Une dépense qui dépasse déjà 800 millions d'euros... Entrée en vigueur en janvier 2000, l'aide médicale de l'Etat (AME), dont bénéficient les étrangers en situation irrégulière, n'en finit plus de voir son budget augmenter. Dans son rapport sur le projet de loi de finances relatif à la santé, le député de Paris, Claude Goasguen dresse un constat sans appel. Des chiffres, tout d'abord : au 31 mars 2013, le nombre de bénéficiaires de l'AME s'élevait à 264 000 personnes, principalement des sans-papiers ; Un chiffre difficile à se procurer et dont l'estimation reste fragile « *compte tenu de [la] situation administrative* » des intéressés.

Cette difficulté à évaluer le nombre de bénéficiaires est au cœur du problème ; d'abord parce qu'elle induit « *une sous-évaluation initiale chronique* » du budget affecté à l'AME : l'Etat provisionne une somme inférieure aux besoins réels et se repose ensuite sur les lois de finances rectificatives –ou la dette- pour régler les caisses d'assurance maladie, qui continuent à payer les services médicaux. Ensuite parce que cette attitude favorise une déresponsabilisation de tous les acteurs de la chaîne, convaincus que l'Etat mettra toujours la main à la poche ; Au final, une « *absence d'appréhension globale de cette politique pourtant de plus en plus coûteuse* », dénonce Claude Goasguen, qui procède d'une « *absence de prise en compte de la réalité* »...

Au vu du flou, en partie volontaire, qui entoure ce problème, le rapport souligne également que « *le contrôle [...] est inexistant ou subsidiaire* », le gouvernement ayant, de surcroît, supprimé les instruments mis en place en 2011 pour en limiter le coût : droit annuel forfaitaire de 30 euros, possibilité pour les caisses d'assurance maladie de se pourvoir en justice en cas de fraude, restrictions de la définition des ayants droit, etc.

### **LA GUYANE ET MAYOTTE, DEUX CAS EMBLEMATIQUES DE LA DERIVE DU SYSTEME.**

Deux cas supposés résumer « *La dérive du système* » concluent cette partie du rapport. Tout d'abord la Guyane, qui déclare à elle seule plus de 17 000 bénéficiaires de l'AME –essentiellement des personnes en provenance du Surinam-, chiffre que Claude Goasguen juge inférieur à la réalité : il serait plus proche de 30 000, comme le laisse supposer l'étude réalisée sur l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni.

Second cas : Mayotte, et la probable hausse des frais à venir lorsque le dispositif de l'AME sera déployé dans le 101<sup>ème</sup> département français, où 13 000 entrées illégales ont déjà été observées cette année. Devant le silence des services de la Ministre des Affaires Sociales interrogés sur cette question, Claude Goasguen a dénoncé ce qui est selon lui « *soit un refus d'anticiper, soit une volonté de cacher la réalité de la situation* ».

*Mickaël Fonton*

## **VANDALISME**

De même nature que la profanation de tombes dans des carrés militaires, la destruction volontaire des plaques rappelant à l'attention publique le nom de grands Hommes qui ont été l'honneur non seulement du monde combattant mais de la nation toute entière constitue un acte hors de toute raison.

L'acte est pourtant survenu tout récemment dans une ville du midi de la France. La plaque **René CASSIN**, un des fondateurs de l'Union Fédérale et un temps président de celle-ci, Prix Nobel de la Paix, a fait l'objet d'une opération de vandalisme inqualifiable.

L'Union Fédérale condamne cet acte avec la plus grande vigueur et souhaite que l'auteur (ou les auteurs) d'un tel méfait soit(ent) identifié (és) et puni(s) en conséquence.

*Cahier Journal De l'Union Fédérale  
(octobre 2013)*

**HUMOUR** ... Juste pour rire...

## **POLITIQUE ET RELIGION**

On fêtait le départ en retraite du curé de la paroisse par un souper d'adieu.

Le député maire était invité pour donner un bref discours. Comme il tardait à arriver, le prêtre décida d'énoncer quelques paroles pour passer le temps : ma première impression de la paroisse, je l'ai eue avec ma première confession que j'ai eu à écouter. J'ai tout de suite pensé que l'évêque m'avait envoyé dans un lieu terrible, quand la première personne que j'ai reçue à confesse me confia qu'elle avait volé un téléviseur, qu'elle avait soustrait de l'argent à son père, qu'elle avait aussi volé l'entreprise pour laquelle elle travaillait en plus d'avoir des relations sexuelles avec l'épouse de son supérieur. A l'occasion, il s'adonnait aussi au trafic de stupéfiants...

J'étais atterré, apeuré, mais avec le temps, je connus plus de gens et je m'aperçus que tous n'étaient pas ainsi. J'ai vu une paroisse remplie de gens responsables, avec de bonnes valeurs, croyant en la foi, et c'est pourquoi j'ai vécu les 25 années les plus merveilleuses de mon sacerdoce.

Sur ces mots arrive le député maire qui prend la parole. Bien sûr, il s'excuse de son retard et commence son discours : jamais je n'oublierai le premier jour de l'arrivée du Père dans notre paroisse. En fait, j'ai eu l'honneur d'être le premier à me confesser à lui !

**Moralité : N'arrivez jamais en retard !**

« Soyez vous-même, les autres sont déjà pris ».

*Oscar Wilde*



## UN PEU D'HISTOIRE

28 avril 1861

## Une frégate... cuirassée

En 1854, la France et la Grande-Bretagne sont en guerre contre la Russie et le principal théâtre d'opérations se trouve en Crimée. La France décide alors de bâtir de véritables batteries flottantes constituées de chalands revêtus de plaques de fer forgé de 12 centimètres d'épaisseur. Les succès de ces batteries flottantes en Crimée permettent à l'ingénieur du génie maritime Dupuy de Lôme de convaincre les autorités de faire construire une première frégate cuirassée.

Dupuy de Lôme s'était auparavant illustré en dessinant les plans du *Napoléon*, un vaisseau de ligne à vapeur de 90 canons. Lancé en 1859, ce premier bâtiment est baptisé *La Gloire*. Long de 78 mètres et large de 17 mètres, il est muni d'une coque en bois recouverte d'une cuirasse composée de deux rangées de plaques de fer forgé allant du niveau du pont jusqu'à 2 mètres en dessous de la ligne de flottaison. Dans les années qui suivent, dix autres exemplaires sont construits. Pour le douzième, on innove en le dotant d'une coque en fer: le premier cuirassé est né. Mise en chantier en 1859 à Lorient, la nouvelle frégate est achevée le 28 avril 1861 et baptisée *La Couronne*. Grée de trois mâts, armée de 30 canons, elle entre en service l'année suivante avec un équipage composé de 570 hommes. En 1881, l'état-major de la marine décide d'en faire un bâtiment-école pour les canonnières. Quatre années de travaux sont nécessaires pour la transformer et, notamment, pour enlever la cuirasse, qui est remplacée par une coque en bois de même épaisseur. Désarmée en 1908, elle est ensuite utilisée comme ponton caserne pour l'atelier central de la flotte à Toulon jusqu'en 1932.



## La gratuité de l'enseignement primaire

En 1879, les républicains dits « opportunistes » accèdent au pouvoir après l'élection à la présidence de la République de Jules Grévy. Pour eux, la consolidation du régime passe par l'instruction publique. En laïcisant l'école, ils veulent affranchir les consciences de l'emprise de l'Église et fortifier la patrie en formant les citoyens, toutes classes confondues, sur les mêmes bancs.

Avec la loi du 16 juin 1881, ils prononcent la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques. La gratuité n'était pas une nouveauté. Déjà, la loi Guizot de 1833 prévoyait que les élèves dont les familles ne pouvaient payer pouvaient être admis gratuitement, et la loi Falloux du 15 mars 1850 avait permis aux communes qui le désiraient de financer une ou plusieurs écoles entièrement gratuites. Enfin, la loi du 10 avril 1867 avait autorisé les communes à lever, dans un impôt, 4 centimes additionnels, afin d'établir la gratuité absolue de l'enseignement dans leurs écoles.

Ainsi, avant l'adoption de la loi de 1881, il y avait déjà près de 7 000 communes qui avaient établi la gratuité de façon absolue. Il était cependant nécessaire d'inscrire dans la loi le principe de gratuité absolue avant d'imposer l'obligation scolaire, obligation qui sera affirmée par la loi du 28 mars 1882. À partir de cette date, les enfants des deux sexes sont obligés de fréquenter l'école de six à treize ans. Il faudra attendre 1933 pour que la gratuité se généralise à l'ensemble de l'enseignement public secondaire.



Tel est le miracle de l'école. Un bon professeur peut captiver les classes rétives et rendre vivants les enseignements les plus mal conçus. Il peut tout sauver. Au total, les programmes sont mauvais, la pédagogie inadaptée, mais le prof est bon.

François de Closets